

Proclamation des résultats de l'Assemblée générale annuelle de juin 2021

L'AGO annuelle s'est tenue sous le contrôle de l'organisme certificateur Gedivote, qui a validé la liste des adhérents en capacité de voter, la régularité du scrutin, le dépouillement des votes.

Le bureau de vote qui a procédé à l'ouverture des urnes était composé de Dominique Filliatre, Secrétaire Générale, Didier Morfoisse, Président, Vincent Ramon, coordonnateur administratif.

En foi de quoi, il en est résulté :

Votants : 110/642 inscrits

Résolution 1 : Approuvez-vous le rapport moral ?

Pour : 95, Contre : 6, Abstention : 9

Résolution 2 : Approuvez-vous le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31/12/2020 ?

Pour : 93, Contre : 6, Abstention : 11

Résolution 3 : Approuvez-vous le budget prévisionnel 2021 ?

Pour : 96, Contre : 9, Abstention : 5

Résolutions 4 à 7 : Renouvellement des mandats de 4 administrateurs :

Blanche de Noyelle Avramesco (Pour : 103, Contre : 1, Abst. : 6)

Janie Bugnion (Pour : 98, Contre : 6, Abst. : 6)

Alain Marty (Pour : 92, Contre : 7, Abst. : 11)

Gilbert Patierno (Pour : 86, Contre : 8, Abst. : 16)

L'ensemble des documents soumis au vote (*rapport moral, budget 2020, budget prévisionnel 2021, profession de foi/cv/ renouvellement des mandats d'administrateurs*) est disponible sur le site de l'Association.